

Bureau des installations classées pour la protection de l'environnement

Commune de SECLIN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

La société MOLINS CREAUTO, dont le siège social est situé 4 rue du Fourchon 59113 SECLIN a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale pour la création d'un centre de stockage, de démontage et de dépollution de véhicules hors d'usage au 29 route de Lille à SECLIN.

Cette demande est soumise à l'enquête publique, en mairie de SECLIN, 89 rue Roger Bouvry (siège de l'enquête) pendant trente-quatre jours consécutifs, soit du 20 juin 2022 à 08h30 au 23 juillet 2022 à 12h00 où le public pourra prendre connaissance du dossier contenant notamment l'étude d'impact et l'étude de dangers, une note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et son mémoire en réponse tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet (tout en respectant les règles sanitaires en vigueur).

Celles-ci pourront également être transmises :

– par voie électronique sur le registre dédié à cette enquête :

<https://participation.proxiterritoires.fr/molins-creauto>

ou via l'adresse mail : molins-creauto@mail.proxiterritoires.fr

– oralement au commissaire enquêteur pendant ses permanences,

– par voie postale en mairie de Seclin, 89 rue Roger Bouvry 59113 SECLIN à l'attention de Madame le commissaire enquêteur en précisant enquête publique Molins Créauto.

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet.

Madame Jocelyne MALHEIRO, retraitée du groupe La Poste, en sa qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie de SECLIN au lieu de consultation du dossier, lors des permanences ci-après :

**Lundi 20 juin 2022 de 08H30 à 12h00
Mercredi 29 juin 2022 de 13h30 à 17h00
Samedi 9 juillet 2022 de 08h30 à 12h00
Mercredi 13 juillet 2022 de 13h30 à 17h00
Samedi 23 juillet 2022 de 08h30 à 12h00**

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'État dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2022> et sur le site internet du registre dématérialisé : <https://participation.proxiterritoires.fr/molins-creauto>

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – 59000 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 **sur rendez-vous uniquement.**

Enfin, des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Jean-Philippe PARENT, cabinet d'études module 3 ingénierie – Tél. : 06 07 96 03 46 – Courriel : jp.parent@m3ing.fr

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de SECLIN, lieu de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.